

## RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU DU 25 NOVEMBRE 2019

**Date de convocation des conseillers :** 18/11/2019

**Délégués présents :** M. Bernard BLAIMONT ; M. Daniel THOMAS ; M. Guy CAMUS ; Mme Elisabeth GEHIN ; M. Jean Marie OUDART ; M. Jean-Paul DOSIERE, M. Marcel LETISSIER ; Mme Marie-France KUBIAK ; M. Cédric PATE ; M. Jean-Claude BUCHELER ; M. Marcel BERTAUX ; M. Pascal MAUROY ; M. Joseph MALCORPS ; M. Alain LAMORLETTE ; M. Nicolas POIRET ; M. Michel PAQUET, M. Jean-Luc PETRE ; Mme Anne-Marie TUOT ; M. Jacques VINCENT, M. Bernard MAIRIEN.

**Absents excusés :** M. Maurice JEANNELLE (pouvoir à M. Bernard BLAIMONT)

**Conseillers Départementaux et autres invités :** M. Hugues MAHIEU (excusé) ; Mme Brigitte LOIZON (excusée), Mme Françoise JEANNELLE (excusée).

### 1) Préparation des commissions de secteur et du Conseil du 19 décembre 2019 :

- Tarification Redevance Incitative 2020 :
  - Validation de la proposition de tarification de la Redevance étudiée en commission avec baisse de l'ordre de 5 % des Redevances par rapport à 2019,
  - Validation de la proposition de 2 facturations en 2020
    - 1<sup>er</sup> semestre sur la base de 50 % de la part fixe
    - 2<sup>ème</sup> semestre sur la base du solde de la part fixe et de levées supplémentaires éventuelles.
- Tarification Redevances assainissement collectif 2020 :
  - Reconduction des tarification des redevances 2019 sans lissage et des participations au raccordement des réseaux,
  - Principe à valider par les communes concernées d'une attribution de compensation temporaire pour équilibrer les comptes des opérations de Novion-Porcien et Warnécourt Evigny,
  - Requalification des prêts assainissements engagés pour les opérations de Thin le Moutier et Warnécourt Evigny afin d'augmenter la durée de remboursement sur 40 et 50 ans,
- Validation des orientations financières du Contrat Enfance Jeunesse à signer avec la CAF,
- Validation des axes des fiches actions et fiches projets du Contrat de Transition Ecologique,
- Validation de principe de la convention de financement d'aménagement de la Voie Verte Sud Ardennes.

### 2) Demandes de subventions 2020 au titre de la DETR et CLIMAXION :

Validation à l'unanimité des demandes suivantes :

- Programme assainissement collectif Attigny  
Coût global 3 286 365 € HT subvention DETR plafonnée à 200 000 €,
- Programme assainissement collectif Lucquy et Coucy  
Coût global 5 007 593 € HT subvention DETR 2020 plafonnée à 200 000 €,
- Aménagement zone d'activités de Saulces Monclin  
Coût 210 520 € HT subvention DETR 2020 sollicitée à 46 502 €,
- Aménagement logement à Bouvellemont (ancien presbytère)  
Coût 144 224 € TTC subvention DETR 2020 sollicitée 19 017 €  
subvention Région CLIMAXION 21 000 €,
- Aménagement logement à Saulces Monclin (dans ancien immeuble de la mairie école)  
Coût 127 353 € TTC subvention DETR 2020 sollicitée 18 208 €  
subvention Région CLIMAXION 12 164 €,
- Aménagement parc accrobranche domaine de la Venerie à Signy l'Abbaye  
Coût 95 000 € HT subvention DETR 2020 sollicitée 28 500 €,
- Acquisition et réhabilitation immeuble voisin des locaux communautaires à Poix Terron (tranche 1 acquisition)  
Coût 280 000 € subvention DETR 2020 sollicitée 70 000 €.

**3) Attribution marché de travaux aménagement du logement de Bouvellemont (ancien presbytère) :**

Validation à l'unanimité des propositions de la Commission d'Appel d'Offres.

**Lot 1 VRD – GROS OEUVRE** : EIRL BRUNSON (MANRE) pour un montant de base de **19 480.60 € H.T.**,

**Lot 2 CHARPENTE – COUVERTURE** : SOCIETE JOSE THEVENIN - PERE ET FILLE (MAZERNY) pour un montant de base de **8 061.38 € H.T.**,

**Lot 3 MENUISERIES EXTERIEURES PVC** : SARL PIAT FERMETURES (GLAIRE) pour un montant de base de **14 000.00 € H.T.**,

**Lot 4 MENUISERIES INTERIEURES BOIS** : SARL CCG ISOLATION (DOM LE MESNIL) pour un montant de base de **9 000.00 € H.T.**,

**Lot 5 CLOISONS – PLAFONDS – ISOLATION** : SARL CCG ISOLATION (DOM LE MESNIL) pour un montant de base de **14 000.00 € H.T.**,

**Lot 6 ELECTRICITE – VMC** : SARL SOKELEC (WADELINCOURT) pour un montant de base de **9 868.60 € H.T.**,

**Lot 7 CHAUFFAGE PAC** : SA SAREMICO (TOURNES) pour un montant de base de **19 390.00 € H.T.**,

**Lot 8 PLOMBERIE** : ENTREPRISE BERMEJO FABIENNE (JUNIVILLE) pour un montant de base de **8 364.83 € H.T.**,

**Lot 9 REVETEMENTS DE SOLS – CARRELAGE** : SARL C.F.B. (TOURNES) pour un montant de base de **5 270.90 € H.T.**,

**Lot 10 PEINTURE** : DURMARQUE PHILIPPE (CORNAY) pour un montant de base de **6 460.70 € H.T.**, + Option n°1, nettoyage pour un montant de **350.00 € H.T.**, le tout pour un montant de **6 810.70 € H.T.**

**TOTAL MARCHE : 114 247.01 € H.T.**

**4) Convention avec Espace Environnement 08 pour Chantier du Patrimoine hiver 2019 – 2020 église de La Cassine (Vendresse) :**

Validation à l'unanimité de la convention pour un montant de 5 225 € (19 jours d'intervention).

**5) Avenant marché de travaux programme d'assainissement collectif de Warnécourt – Evigny :**

Refus à l'unanimité de l'avenant de réalisation des terrassements avec techniques spécifiques de sauvegarde des immeubles riverains du réseau de collecte des eaux usées de la rue des Epargnes à Evigny pour un coût de 184 956,15 € HT soit +4,3% de plus-value.

**6) Convention de mandat avec commune de Signy l'Abbaye pour travaux communs réfection réseau assainissement et AEP des rues Lagasse et du 407<sup>ème</sup> RI :**

Validation à l'unanimité de cette convention avec les modalités suivantes :

- Programme travaux et coût : création réseau assainissement séparatif (coût 277 349 € HT) et réfection réseau AEP (coût 131 930 € HT),
- Communauté de communes mandataire pour les marchés de travaux et les subventions,

- Calendrier : attribution des marchés février 2020, travaux second semestre 2020.

### **7) Aides aux Accueils de Loisirs solde vacances d'été et vacances Toussaint 2019 :**

Validation à l'unanimité des aides suivant décompte du nombre d'heure accueil enfant réalisé :

- Vacances d'été :

Association de territoire Familles Rurales (secteur Attigny) 1 647 €, associations locales Familles Rurales à Jandun (séjour) 552 €, Lucquy 1 943,80 €, Saulces Champenoises (séjour) 1 495 €, Saulces Monclin 1 757,20 €, Signy l'Abbaye 2 488,50 € et 299 € (séjour), Thin le Moutier 1 261,60 €.

- Vacances Toussaint :

Association de territoire Familles Rurales (secteur Attigny) 707,40 €, associations locales Familles Rurales Lucquy 382,20 €, Poix Terron 789,80 €, Thin le Moutier 249,80 € et Prix les Mézières 84 € (uniquement pour enfants familles résidentes Crêtes), association AMAP Chaumont Porcien 327,20 €.

### **8) Soutien au projet de cantine mutualisée de la Maison Familiale Rurale de Lucquy avec le pôle scolaire de Lucquy – Coucy :**

Validation à l'unanimité d'une aide de 40 000 € sur la partie d'adaptation de la salle d'accueil pour les repas des maternelles et primaires d'un coût estimé de 100 000 € à 120 000 € TTC.

### **9) Maison de Santé de Signy l'Abbaye : fixation des loyers et charges des professionnels de santé :**

Validation à l'unanimité des tarifications suivantes :

- Loyer cabinet médical n°1 (40,22 m<sup>2</sup>) : 290 € + 50 € de participation sur cabinet n°4 pour accueil internes soit 340 € TTC/mois,
- Loyer cabinet médical n°2 (50,27 m<sup>2</sup>) : 310 € + 50 € de participation sur cabinet n°4 pour accueil internes soit 360 € TTC/mois,
- Loyer cabinet médical n°3 (40,24 m<sup>2</sup>) : 290 € + 50 € de participation sur cabinet n°4 pour accueil internes soit 340 € TTC/mois,
- Loyer cabinet n°4 pour accueil internes (40,22 m<sup>2</sup>) : pas de loyer spécifique (répartition des 150 € sur les 3 cabinets médicaux),
- Loyer local kiné (103,90 m<sup>2</sup>) : 500 € TTC/mois,
- Loyer cabinet dentaire (41,88 m<sup>2</sup>) : 280 € TTC/mois,
- Loyer cabinet ostéopathe (28,14 m<sup>2</sup>) : 200 € TTC/mois,
- Loyer local infirmières (21,22 m<sup>2</sup>) : 150 € TT/mois,
- Loyer cabinet supplémentaire paramédical (31,72 m<sup>2</sup>) : 200 € TTC
- Loyer salle multi consultations (27,47 m<sup>2</sup>) :  
Si ½ journée hebdo 40 € TTC / mois, si 1 journée hebdo 60 € TTC/mois, si 2 journées hebdo 100 € TTC/mois, si 3 journées hebdo 150 € TTC/mois.

Condition spéciale pour installation d'un professionnel paramédical sur spécialité non présente réduction de 50% pour les 6 premiers mois.

### **10) Maison de santé de Signy l'Abbaye : avenant marché de travaux pour drainage vide sanitaire :**

Validation à l'unanimité de l'avenant n°2 Lot 1 VRD avec plus-value de 3 980 € HT et moins-value de 4 098 € HT sur proposition Commission Appel d'Offre.

**11) Train touristique Vallée de l'Aisne : demande de subvention pour financement maintenance SNCF avant reprise de la ligne Amagne – Lucquy – Attigny en 2021 :**

Validation à l'unanimité d'une subvention de 15 000 € à l'association ATVA sur coût maintenance de 24 000 € TTC.

**12) Réorganisation des locaux entre l'Office d'Animation (OACP) et la SARL Le Chêne Perché pour le bâtiment d'accueil parc accrobranche du domaine de la Vènerie à Signy l'Abbaye :**

Validation à l'unanimité pour les loyers hors charges sur la base de 1 € HT/m<sup>2</sup> mis en location des locaux aménagés (soit pour la totalité des locaux 479,47 € HT/mois).

**13) Tarifs billetterie 2020 du Domaine de Vendresse :**

Validation à l'unanimité de maintien des tarifs 2019.

**14) Aides aux associations pour évènementiels culturels, sportifs ou touristiques :**

Validation à l'unanimité :

- Aide de 400 € sur budget de 2 900 € à Gruyères animations pour Cyclocross de Gruyères du 24 Novembre 2019 (Bernard BLAIMONT ne prenant pas part au vote),
- Aide de 400 € sur budget de 1 050 € à Jandun loisirs pour décentralisation festival de la marionnette (2 spectacles) et un spectacle de théâtre de la compagnie Thalie (annule la délibération précédente du 23 Septembre 2019),
- Aide de 350 € sur budget de 3 202 € à l'association des villages voisins pour le lancement de cette nouvelle association avec la fête des villages voisins à Saint Jean aux Bois du 1<sup>er</sup> Septembre 2019 (annule la délibération précédente du 23 Septembre 2019),
- Aide de 500 € sur budget de 3 400 € à l'association Terres Ardennaises pour marché de Saint Nicolas et de Noël au Relais de Poste de Launois sur Vence du 1<sup>er</sup> Décembre 2019.

**15) Renouvellement convention circuits courts cantines :**

Validation à l'unanimité de la convention de soutien aux circuits courts pour les cantines de la Maison Familiale Rurale de Lucquy (plafond 875 €), du pôle scolaire et du collège d'Attigny (plafond 2 930 €), et du pôle scolaire de Novion Porcien (plafond 700 €) pour l'année scolaire Septembre 2019 – Juillet 2020.

**16) Aide aux projets économie d'énergie des communes sur programme dotation CEE 2019 – 2020 :**

Validation à l'unanimité des 2 dossiers suivants qui feront l'objet de convention de financement : Guignicourt sur Vence : rénovation éclairage public Rue de la Martine : 80 €/luminaire remplacé, Yvernaumont : rénovation de la mairie : 80 €/ émetteur électrique VMC, 4 €/m<sup>2</sup> de surface chauffée, et 200 €/m<sup>2</sup> de menuiseries isolantes.

**17) Convention Plan Climat Energie Communal avec Thin le Moutier :**

Validation à l'unanimité de cette convention sur 3 ans avec 25% d'aide de la Communauté de Communes.

**18) Convention de partenariat avec Agence Locale de l'Energie pour accompagnement des Plans Climat Energie Communaux avec Conseiller en Energie Partagée :**

Validation à l'unanimité de la participation financière 2019 (suivant décompte) de 4 850 € (Jean Marie OUDART ne prenant pas part au vote).

**19) Demande de subvention ADEME pour les missions Energie Climat des années 2020 à 2022 :**

Validation à l'unanimité de cette demande sur la base d'un temps plein de chargé(e) de missions spécialisé et d'un programme d'animation et de communication.

Aide de 70% du coût total soit 24 000 €/an au titre des frais chargé de missions et 20 000 €/an au titre de l'animation communication.

**20) Convention de partenariat avec Fédération Départementale d'Energies des Ardennes pour mise en place programme des bornes de recharges électriques :**

Validation à l'unanimité pour mise en place d'un schéma de déploiement des infrastructures de recharges pour véhicules électriques (IRVE) sur notre territoire avec en première tranche (2020) 1 borne double à Attigny et Signy l'Abbaye en maîtrise d'ouvrage de la FDEA. Participation de la Communauté de Communes 128 €/mois par borne (comprenant la maintenance, l'entretien et l'électricité).

**21) Validation des inscriptions en non-valeur et créances irrécouvrables de recettes des budgets :**

Validation à l'unanimité des propositions suivantes de la Trésorerie :

	Non-Valeur	Créances irrécouvrables
Redevances Ordures Ménagères	28 350,69 €	11 585,08 €
Redevances Assainissement Collectif	67,50 €	106,34 €
Redevances Assainissement Non Collectif	252,23 €	/
Loyers et charges Pôles d'entreprises	4 804,60 €	13 457,08 €
Loyers et charges Logements	167,08 €	1 202,08 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 642,10 €</b>	<b>26 350,58 €</b>

**22) Révision du programme des prêts assainissement collectif de l'opération Novion Porcien :**

Validation à l'unanimité suivant le bilan des coûts et des financements de l'opération :

- Prêt de 1 150 000 € déjà contracté sur 40 ans à requalifier en aquaprêt sur 50 ans à échéances trimestrielles constantes auprès de la CDC,
- Prêt complémentaire à engager de 300 000 € en aquaprêt sur 60 ans à échéances trimestrielles constantes auprès de la CDC.

**23) Programme d'accompagnement accès à l'emploi et formation pour personnes défavorisées : demande d'aide 2020 du CFPPA de Rethel :**

Refus à l'unanimité de l'aide demandée (13 198 €) non prévue au budget et programme déjà financé par l'EMOPE au titre du FSE.

**24) Aide pour mise en place intervenant social en gendarmerie en convention avec la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg pour le secteur de Poix Terron – Boulzicourt :**

Avis favorable unanime du Bureau pour mise en place d'un intervenant social avec participation des Crêtes estimée à 3 438,50 €/an.

**25) Convention de financement 2019 du fonctionnement des multi accueils et micro crèche avec Familles Rurales : correction d'une erreur sur versement du second acompte et du solde :**

Validation à l'unanimité de cette correction annulant et remplaçant la délibération du Bureau n°45-03/19 second acompte de 40% (et non 30%) en Juillet et solde de 10% (et non 20%) en Mars.